

**Démarches simplifiées en ligne pour les auto-écoles (permis de conduire, agrément préfectoral, autorisation d'enseigner, etc.)**

[Accéder au Service en ligne](#)

Permet d'effectuer toutes vos démarches en ligne en lien avec le permis de conduire :

Demande d'agrément préfectoral pour une auto-école

Demande d'autorisation d'enseigner pour un moniteur de conduite

Renouvellement de carte, etc.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*